



La vie de parents au quotidien

udaf
66

Observatoire de
la Famille des P.O

Enquête 2008

SOMMAIRE

1-INTRODUCTION	3
2-CONTEXTE DE L'ENQUETE	4
1-Naissance d'un concept.....	5
2-Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité – REAAP- comme nouveau champ de l'intervention publique.....	6
3-OBJECTIFS DE L'ENQUETE	6
4-PROFIL DES FAMILLES INTERROGEES	7
1-Type de familles	8
2-Age du chef de famille.....	8
3-Catégories socioprofessionnelles.....	9
4- Nombre d'enfants par famille	9
4-ANALYSE DES RESULTATS.....	11
1-Perception et expérience du rôle de parent.....	11
a- Etre parent aujourd'hui est :	11
b- Les thèmes d'interrogations parentales :.....	12
c- Pour répondre à ces interrogations les parents ne se sentent pas totalement démunis.....	12
d- Les enfants : le sujet de conversation favori de leur maman.....	13
e- Ni plus ni moins en difficultés	14
f-Les parents se sentent maître de la situation.....	14
g- Premier recours : l'entourage familial et amical.....	15
2- Opinion sur les aides proposées par les intervenants extérieurs	16
a- Pertinence des actions proposées	17
b- Connaissances des activités de soutien à la parentalité portées par des structures.....	17
c-Les espaces d'intervention attractifs.....	18
d- Les intervenants privilégiés	19
f- Les cours pour les parents une pratique européenne relativement bien perçue dans les Pyrénées Orientales	19
5- EN CONCLUSION	20
<u>6- ANNEXE</u>	
A/QUESTIONNAIRE	22
B-BIBLIOGRAPHIE.....	27

1-INTRODUCTION

Depuis 2002 l'UDAF des Pyrénées Orientales s'est dotée d'un Observatoire de la famille afin d'améliorer sa connaissance des préoccupations, des attentes et des besoins des familles du département pour mieux porter leur parole.

Dans ce cadre, nous avons élaboré 5 enquêtes : certaines généralistes, d'autres plus spécifiques dont les résultats ont mis en exergue, souvent en opposition avec les discours officiels ou médiatiques, la prégnance du lien familial, et l'implication des familles dans les différentes problématiques que nous avons étudié [Les solidarités familiales (2007) - Familles aux épreuves de la vie (2006)- Famille et santé (2005)...]

La famille est perçue comme le premier et, parfois, le seul rempart face aux difficultés.

En 2008, nous avons choisi de travailler sur un thème commun à plusieurs UDAF qui fera l'objet en 2009 d'une synthèse nationale « **La vie de parent au quotidien** ».

Nous voulons remercier chaleureusement, pour leur apport précieux, l'ensemble des familles qui ont accepté de nous consacrer un peu de temps en répondant à cette enquête.

Cette enquête sera la 6^{ème} de notre Observatoire et devrait permettre de mieux appréhender le vécu des parents, leurs interrogations, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et leur ressenti face à ces dernières ainsi que leurs attentes en matière d'aide et de soutien.

Depuis quelques années des structures d'aide et de soutien à la fonction parentale ont été mises en place, la seconde partie de cette enquête questionnera ce dispositif pour mieux connaître comment les parents ont pu se l'approprier et la cohérence entre les attentes des familles et les réponses proposées.

Toutefois, avant de présenter les résultats que nous avons recueillis sur notre département il nous semble important de situer le contexte plus global de notre enquête à la lumière du concept de « parentalité »

2-CONTEXTE DE L'ENQUETE

Etre parent pourrait apparaître comme une chose naturelle, une simple reproduction de transmission de valeurs ou de pratiques reçues de ses propres parents. Mais, s'interroger sur la fonction parentale renvoie de fait aux formes familiales et à sa fonction de reproduction de la société. En effet, la famille, premier espace d'appartenance et de socialisation de l'individu, est aussi le premier espace de transmission des codes d'intégration de ses membres à une société. La famille est donc cellule souche de la société.

« En dépit de son caractère universel, la famille peut revêtir des formes diverses selon les sociétés mais aussi au sein d'une même société »¹. Ainsi, au-delà des différents schémas qui ont pu être décrits par les sciences sociales sur la diversité des formes familiales et des pratiques parentales d'une société à l'autre, d'une culture à l'autre, d'un temps à l'autre, nous pouvons constater que les vecteurs institutionnels, juridiques, politiques sont aussi des composantes essentielles de ces pratiques.

Dans notre société, deux données sont en prendre en considération dans l'évolution des approches de la fonction parentale :

a/ Le bouleversement des formes familiales :

Selon E. Vérité (2003), « la diversité des formes actuelles de familles ne permet pas d'en donner une définition précise. L'étroitesse des liens, l'intimité, l'intérêt que le parent porte à l'enfant et la stabilité temporelle des relations considérées, apparaissent comme des éléments de définition pertinents, les liens biologiques ou légaux n'étant pas des critères suffisants pour définir la famille. »

Ainsi de nos jours les familles peuvent s'inscrire dans des schémas aussi divers que :

- les familles nucléaires (parents/enfants) biologiques, recomposées, par adoption, constituées autour d'un couple hétérosexuel ou homosexuel
- les familles monoparentales (elles-mêmes très diverses)
- les groupes familiaux élargis (cohabitation de plusieurs générations, de communauté de couples, de familles monoparentales)

Ce qui est décrit par A. Bruel (2001) (cité par C.Martin-2003) comme « la famille subit des transformations importantes [...] d'où une difficulté nouvelle à s'inscrire dans la continuité nécessaire pour amener l'enfant à la maturité par le jeu croisé des fonctions paternelle et maternelle, désormais dévolues à des titulaires successifs quand ils ne sont pas en concurrence directe ²» montre les évolutions profondes de la prise en charge des enfants ce qui nous amène à la seconde donnée.

b/ La place de l'enfant

Comme les formes familiales (nucléaires, recomposées, monoparentales...), depuis un siècle, la place de l'enfant au sein de la famille et le regard que lui portent les adultes a particulièrement évolué.

Si les évolutions démographiques (baisse de la mortalité infantile/du taux de fécondité) socioculturelles (division des rôles entre homme et femme) ou juridiques (autorité parentale) ne sont pas étrangères à l'évolution de la place de l'enfant au cours des dernières décennies c'est bien dans la modification de son statut en tant qu'individu à part entière, individu objet de protection qu'elle trouve sa source.

¹ E. Vérité, « La parentalité commence avant la naissance », 2003, la Santé de l'Homme n°367, septembre octobre 2003 pp30-32

² A. Bruel cité par Martin C., Rapport pour le Haut Conseil de la population et de la famille, La question de la parentalité, Perspectives sociologiques, Avril 2003.

Cette modification du statut de l'enfant induit de fait une transformation de la relation qu'il entretient avec l'adulte pour passer d'un modèle placé sous l'égide du respect et de la soumission à l'autorité du père, à une relation basée sur la négociation alimentée par des préceptes basés sur « l'intérêt supérieur de l'enfant » et nourris tant par la figure maternelle que paternelle.

De plus, l'enfant sujet a été investi de droits concrets notamment à travers la convention internationale des droits de l'enfant et en droit interne avec l'article 388-1 du code civil, mais, aussi plus symboliques puisque « l'enfant est devenu un support identitaire essentiel. »³

L'ensemble de ces évolutions et de ces enjeux impose tant dans la sphère privée (rapport parents/enfants) que dans le regard que la société porte sur ces relations une re-définition des pratiques.

1-Naissance d'un concept

Depuis une dizaine d'années, dans notre société, est apparu un nouveau concept : la parentalité.

Ce terme sans réelle définition dans les dictionnaires du langage usuel « tente de décrire la fonction « d'être parent » en tenant également compte des aspects juridiques, politiques, socio-économiques, culturels et institutionnels »⁴.

Michel Chauvière – directeur de recherche au CNRS l'ancre dans cette dimension en écrivant : «le discours politique fait naître la notion de parentalité qui consacre notamment l'égal investissement des deux parents dans l'éducation quels que soit les aléas de leur couple. Cette responsabilité des parents n'est pas seulement une norme morale c'est également une norme d'intervention collective, mise en œuvre par différents réseaux d'acteurs »⁵ ce qui fait basculer la fonction parentale du champ de la sphère privée au champ de la sphère publique en instaurant la parentalité comme une catégorie de l'action publique, traduisant ainsi l'inquiétude des pouvoirs publics quant aux effets de la société sur la famille.

Ainsi, l'apparition de nouvelles configurations familiales comme groupes identifiés (mono-parentalité, beau-parentalité, homo-parentalité, co-parentalité, familles recomposées...) et de pratiques sociales (place de l'enfant, répartition des rôles ...) interroge les représentations du rôle de parents et rend plus difficile l'instauration d'un « cadre structurant permettant à l'enfant de s'épanouir et de grandir⁶», pour autant cela valide-t-il l'idée que les parents d'aujourd'hui auraient plus de mal à assumer leur responsabilité.

Néanmoins « si l'on parle de parentalité aujourd'hui c'est parce que la fonction, le rôle, la place et les pratiques des parents posent problème »⁷

Pour répondre à cette approche du rôle des parents comme un espace à risque les pouvoirs publics ont choisi de soutenir la fonction parentale.

³ Le Gall D. Filiations volontaires et biologiques, la pluri parentalité dans les sociétés contemporaines, Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence ,2003,51pp118

⁴ UCL-RESO dossier thématique 04-31 Dominique Doumont,Florence Renard

⁵ Michel Chauvière « La parentalité comme catégorie de l'action publique » Informations Sociales n°149 p 16

⁶ Martin C., La parentalité en question, Perspectives sociologiques, avril 203

⁷ idem

2-Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité – REAAP- comme nouveau champ de l'intervention publique

Bien que relevant de nouvelles formes d'intervention publique les REAAP vont à l'encontre de la thèse des parents démissionnaires pour reposer au contraire sur l'idée que tout parent possède des capacités éducatives et, que chaque famille doit découvrir ses propres solutions éducatives en partageant son expérience avec d'autres histoires familiales.

Les REAAP proposent aux parents des espaces de discussion, d'échange, sur les manières d'exercer leur rôle, pour leur permettre de prendre confiance dans leurs capacités et de reconnaître leurs compétences éducatives. Ils s'inscrivent dans une nouvelle démarche de l'intervention sociale qui valide la co-production entre les intervenants professionnels et parents ou parents et parents, et refuse la stigmatisation en s'adressant à toutes les familles (pas seulement aux familles en difficulté).

Ainsi ces réseaux sont basés sur plusieurs principes :

- Valoriser prioritairement les rôles et la compétence des parents
- Favoriser la relation entre les parents, privilégier les supports où les parents sont présents en particulier dans le cadre associatif.
- Encourager les parents à accueillir ou à susciter de nouvelles initiatives
- Favoriser une meilleure conciliation entre les temps familiaux et professionnels
- Participer à la construction d'un système d'animation
- Prévoir un cadre éthique favorisant l'équilibre des relations familiales

Néanmoins l'objectif « d'aider les parents à remplir leur rôle de parent » continue d'interroger :

- N'est-ce pas une immixtion dans la sphère privée, ce qui pose la question de la limite de l'intervention des politiques publiques ?
- Jusqu'à quel point peut-on aider les familles ? N'y a-t-il pas derrière l'aide aux familles un modèle éducatif qui impose sa norme ?

3-OBJECTIFS DE L'ENQUETE

L'objectif de cette enquête n'est pas d'évaluer les dispositifs mis en place mais, de mieux comprendre les perceptions des parents tant aux niveaux de leurs pratiques que de leur appropriation des dispositifs mis en place pour les aider et, ainsi de mieux appréhender les mots du rapport de C. Martin en 2003 « ... les termes du débat sur la parentalité, le contexte dans lequel s'est déployée cette expression qui, permet aujourd'hui non seulement de désigner la fonction et les pratiques parentales mais surtout de qualifier un nouveau problème public » et de « concevoir cette notion dans une perspective sociologique, en privilégiant le point de vue que les parents se font eux-mêmes de leur rôle de parents et de leur champ de responsabilité »⁸

Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à ces différents questionnements, il est apparu intéressant de recueillir trois éléments d'information et **surtout d'étudier la relation entre eux.**

- Prendre la mesure du degré d'assurance des parents
- Mesurer leur représentation de la demande d'aide

⁸ Martin C., Rapport pour le Haut Conseil de la population et de la famille, La question de la parentalité, Perspectives sociologiques, Avril 2003.

➤ Appréhender leur perception des structures et des actions de soutien à la parentalité.

- *Comment les parents s'approprient-ils ces structures ?*
- *La logique des REAAP correspond-elle à leur façon de concevoir le soutien à la fonction parentale ? Pourquoi ne participent-ils pas plus souvent aux activités proposées dans le cadre des REAAP ?*
- *Dans quelle mesure les parents éprouvent-ils le besoin de parler avec d'autres personnes de l'éducation de leurs enfants ?*
- *Ont-ils tendance à vouloir partager leurs préoccupations, leurs difficultés ? Et si oui, avec qui ?*

L'étude du lien entre la perception des activités des structures de soutien à la fonction parentale et la manière d'appréhender les questions, les interrogations, les difficultés liées à l'éducation des enfants doit ainsi permettre de repérer les ressources, les moyens, les actions susceptibles de retenir l'attention des parents.

4-PROFIL DES FAMILLES INTERROGÉES

Pour réaliser cette étude nous avons travaillé à partir d'un questionnaire adressé sous pli postal à un échantillon de 5000 ménages, obtenu par tri aléatoire des familles ayant au moins un enfant de moins de 19 ans et résidant dans le département des Pyrénées Orientales.

Toutefois, malgré un taux de retour supérieur à 10%, nous devons attirer l'attention sur un certain nombre de points qui ont pu interférer dans l'administration de cette enquête. Points qui sont essentiellement liés à la pertinence du mode de sélection de l'échantillon par notre prestataire de service.

Il nous paraît donc essentiel de noter :

- le taux de retour de 6% (300) « Inconnu à l'adresse indiquée »
- le taux de réponse 5% (248) de personnes ne répondant pas aux critères de l'échantillon requis à savoir famille avec enfant.

Ces constats peuvent expliquer le nombre relativement faible de retours réellement exploitables soit 285 familles ce qui nous imposera une certaine prudence dans l'analyse des résultats obtenus puisque certaines sous populations établies lors des croisements de données sont relativement faibles.

Par ailleurs, nous avons choisi de travailler plutôt sur une répartition géographique de bassin qui correspond davantage à la réalité des différentes synergies de notre département que dans le cadre habituel d'une répartition entre secteur urbain et secteur rural. Une fois de plus la taille de l'échantillon réduira nos ambitions dans la lecture des informations collectées.

Toutefois, sans pour autant en tirer des conclusions définitives nous sommes amenés à faire quelques constats.

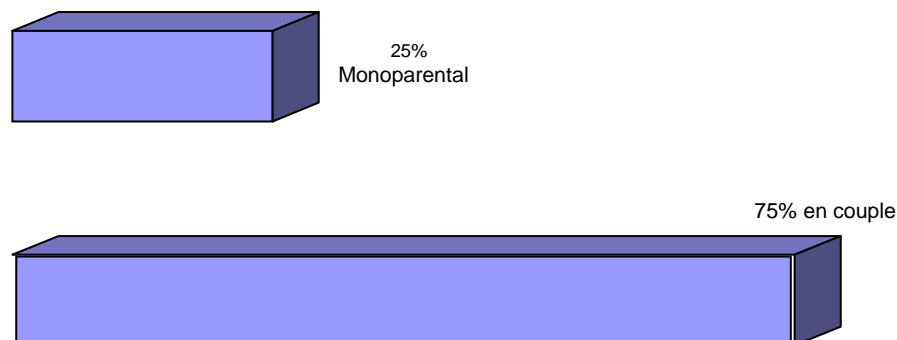
Si, globalement les familles de l'agglomération Perpignan Méditerranée (54% des répondants) se sont impliquées dans les réponses à ce questionnaire assurant, ainsi une représentation correcte de la population de ce secteur, on doit constater un déficit important de réponses des familles habitant Perpignan-ville en faveur des familles résidents dans les communes limitrophes.

En ce qui concerne les autres secteurs géographiques se sont manifestement les familles résidents dans la vallée de l'Agly qui ont été le plus motivées par cette enquête. Le contexte local manque de structure mais le travail fait en amont par les différents acteurs institutionnels

en concertation avec les familles pour évaluer les besoins et les attentes de ce secteur sont peut-être une explication à ce constat.

En dehors de ces réserves il semble que l'échantillon étudié, à l'égard des autres critères sociologiques reste globalement très proche de la population de référence telle que décrite à l'issue du recensement global de la population de 1999.

1-Type de familles



RP 99 : Couple 76.6 %
Familles Monoparentales 23.4 %

Un quart des personnes qui a répondu à cette enquête déclarent ne pas vivre en couple. On notera aussi que 29% des répondants sont des hommes ce pourcentage est indépendant de leur situation matrimoniale.

2-Age du chef de famille

Age du Chef de Famille	Effectifs	Pourcentages	RP : 99
- de 35 ans	98	37,5 %	27%
De 35 à 44 ans	109	41,5 %	44%
+ de 45	54	21,0%	29%
Total	261	100%	100%

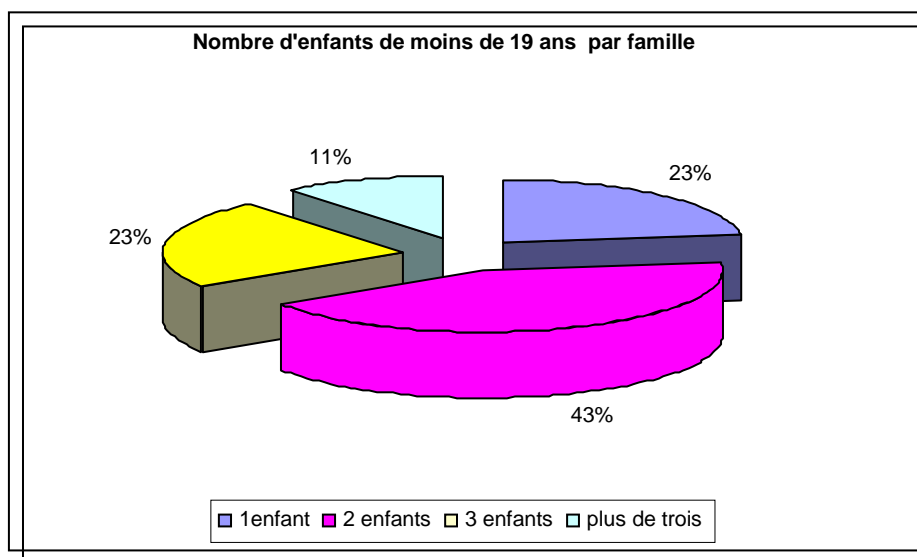
Les familles jeunes ont particulièrement investi ce questionnaire puisqu'ils sont plus de 37.5 % à avoir répondu. Ce sont les parents les plus âgés qui, proportionnellement, sont les moins représentés

3-Catégories socioprofessionnelles

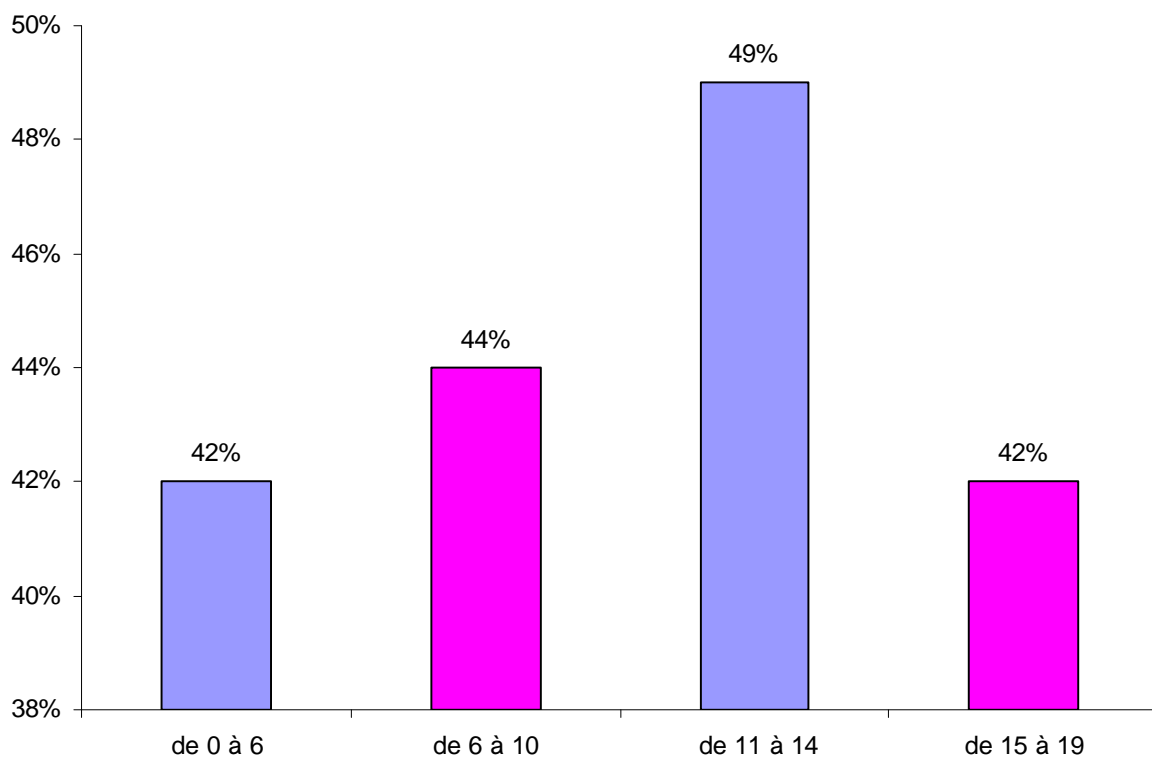
Catégories socioprofessionnelles			
	Effectifs	Pourcentages	RP :99
Agriculteurs	10	4%	3%
Artisans, Commerçants...	37	13%	11%
Cadres	29	11%	9%
Professions intermédiaires	35	13%	17%
Employés/Ouvriers	123	46%	50%
Retraités	17	6%	2%
Chômeurs sans profession et inactifs	19	11%	8%
Total des répondants	270	100%	100%

Concernant les données socioprofessionnelles des répondants elles restent relativement proches de celle de la population de référence même si l'on peut constater une surreprésentation des catégories supérieures au détriment des professions intermédiaires.

4- Nombre d'enfants par famille



Il est important de noter que les familles nombreuses ont surinvesti, ce questionnaire puisqu'elles sont plus de 30% de notre échantillon contre 20% dans la population de référence. Toutefois, notre échantillon représente un taux de natalité légèrement inférieur à la moyenne française soit 1.73



Cette répartition porte sur 487 enfants âgés de moins de 19 ans.

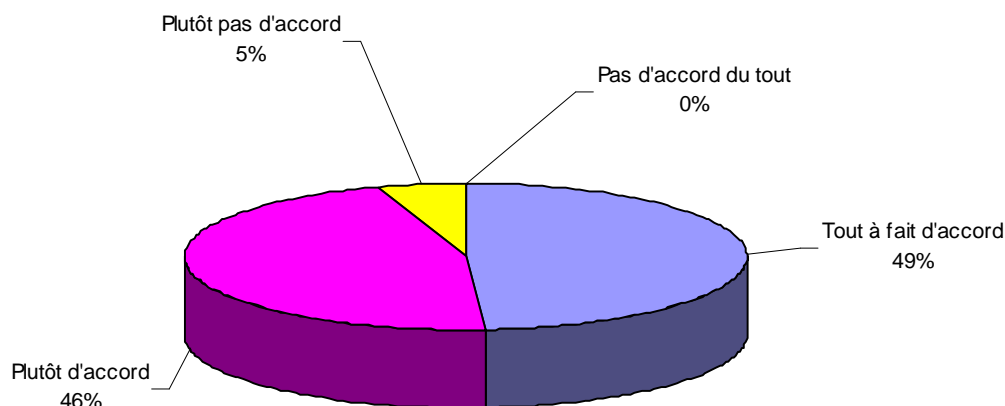
4-ANALYSE DES RESULTATS

1-Perception et expérience du rôle de parent.

Manifestement être parent dans la société actuelle n'est pas un long fleuve tranquille vécu dans une totale insouciance. Les personnes qui ont accepté, à travers ce questionnaire, de partager avec nous leur vécu de parents montrent sans aucune ambiguïté que l'éducation de leurs enfants est une préoccupation majeure. Pour eux, être parent n'est pas une science exacte avec des recettes toutes faites qui seraient des gages de bonne éducation mais un espace mouvant souvent semé d'embûches qui nécessite des réajustements permanents, même si globalement ils ne se sentent pas pour autant en grandes difficultés ou en manque de ressources pour faire face à la situation.

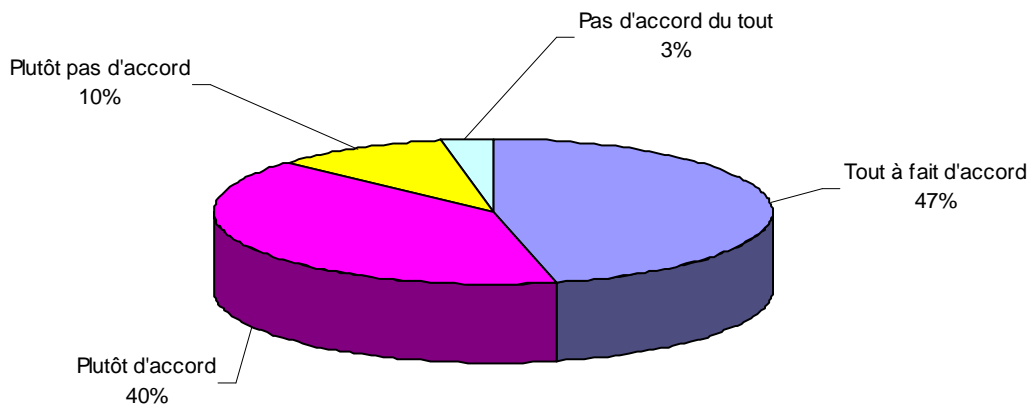
a- Etre parent aujourd'hui est :

- **Essentiellement un espace de questionnement**



95% des parents s'interrogent sur leurs propres pratiques en matières d'éducation et ce, quelle que soit la structure de la famille couple ou monoparentale.

L'inquiétude semble aussi être devenue un facteur indissociable de la fonction parentale puisque 87% des répondants pensent que l'éducation de leurs enfants suscite chez eux beaucoup d'inquiétude. Ici, les couples seraient légèrement plus inquiets que les familles monoparentales.



Mais, pour plus de 65% des parents, l'exercice de cette fonction parentale est aussi, génératrice de stress et de difficultés. Ce sont les familles monoparentales (70%et 73%) qui sont les plus touchées par ces deux phénomènes.

b- Les thèmes d'interrogations parentales :

Les parents ont particulièrement investi ce questionnaire puisqu'il y a moins d'2% de non réponse à cette série de question.

Si les parents ont des préoccupations importantes liées par exemple à la santé de leur enfant (61% des répondants) c'est surtout les pratiques intra familiales qui les interrogent le plus.

Comprendre le comportement de leurs enfants ?

Savoir les épauler ?

Se comporter avec eux ?

Sont les sujets premiers des préoccupation parentales. En effet, ils sont près de 80% à s'interroger souvent ou très souvent sur ces trois thèmes

Toutefois il semblerait que les questionnements portant sur le comportement des enfants que leurs propres pratiques parentales traversent davantage les personnes vivant en couple que les familles monoparentales puisque nous constatons sur ces thèmes une différence de 10 points.

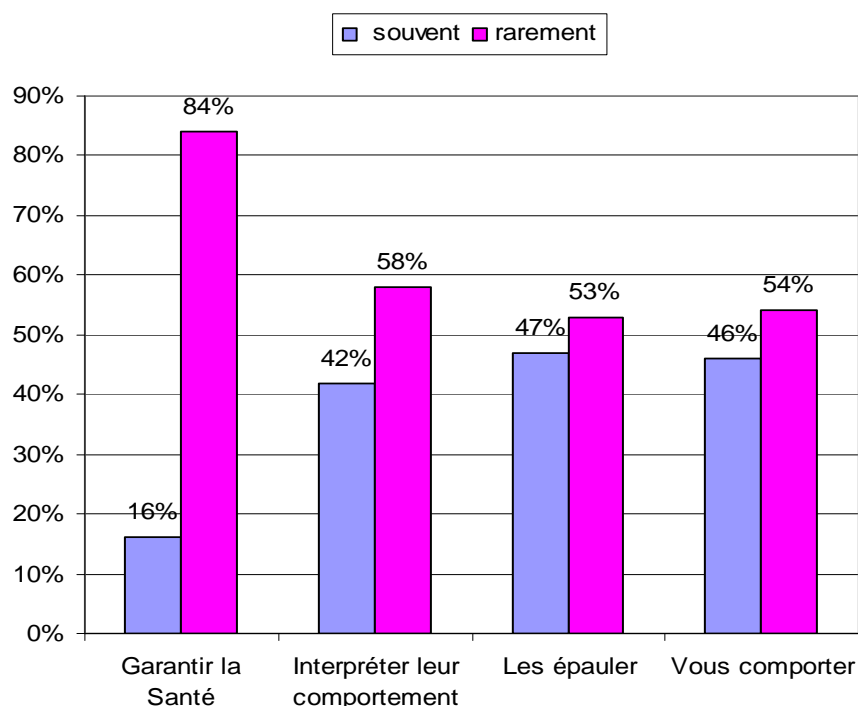
c- Pour répondre à ces interrogations les parents ne se sentent pas totalement démunis

Globalement les parents pensent avoir suffisamment de connaissances pour répondre à leurs diverses interrogations puisque face à ces questionnements ils sont près de 65% à penser ne manquer de connaissance que rarement.

C'est pour répondre aux besoins en matière de santé ou d'hygiène de leurs enfants que les parents se sentent les mieux armés puisque seuls 16% d'entre eux disent manquer de connaissances dans ce domaine.

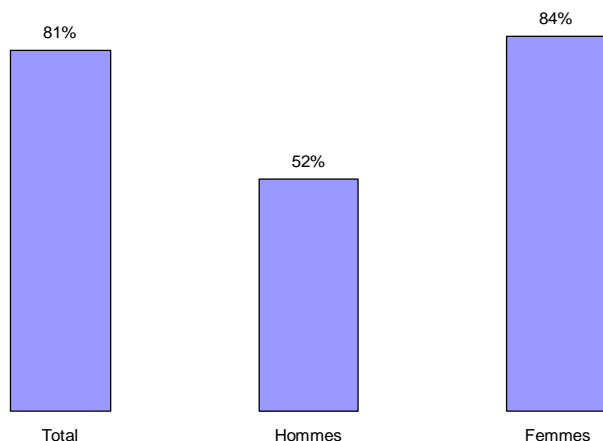
Toutefois, il semble que ce soit sur le mode de réponses à apporter aux besoins de leurs enfants et l'interprétation de leur comportement que les parents répondants déclarent le plus manquer de connaissances. Comment interpréter leur comportement ? Comment se comporter ? Restent les points les plus faibles des connaissances parentales. , contrairement aux apparences ce ne sont pas les parents d'adolescents qui seraient le plus en difficulté par rapport à ces problématiques mais ceux d'enfants âgés de 6 à 10 ans.

Par ailleurs, les familles monoparentales semblent être légèrement plus en manque de connaissances que les couples pour pouvoir épauler leurs enfants de façon efficace. Sur les autres points la structure familiale n'interfère pas.



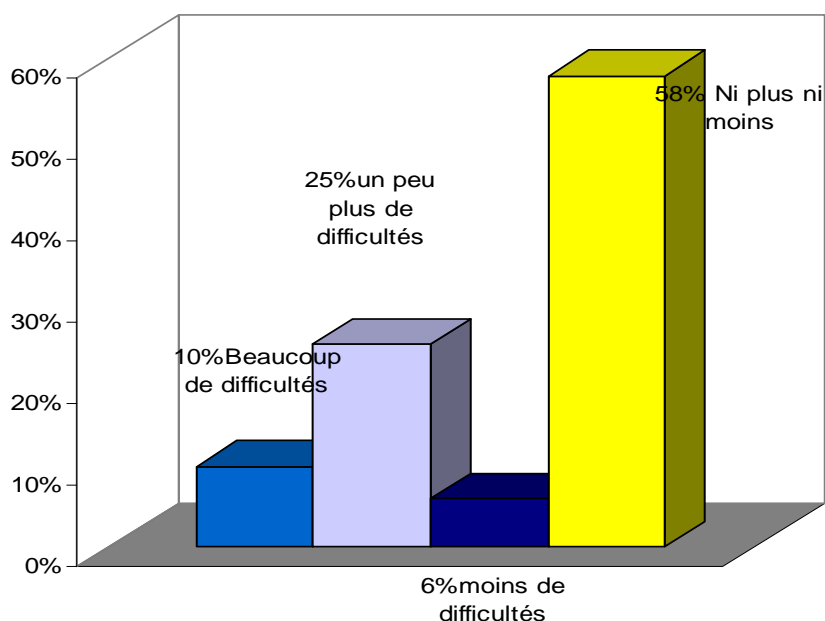
d- Les enfants : le sujet de conversation favori de leur maman

Les parents, dans leur ensemble, ont fait de leurs enfants un de leur sujet de conversation principal : ils sont près de 80% à déclarer parler souvent ou très souvent de leurs enfants avec d'autres parents. Mais, il semble que ce soit les mamans qui parlent plus de leurs enfants 84% contre 52% des papas. Il semble que de manière spontanée les parents de P.O ont choisi de partager leurs expériences et leur vécu en créant leur propre réseau informel de soutien puisque ces conversations sont essentiellement alimentées par le partage des difficultés auxquelles ils ont pu être confrontés avec leurs enfants. Ainsi 62% nous disent en parler assez souvent et 26% même très souvent.



e- Ni plus ni moins en difficultés

Il semblerait que ces échanges permettent aux parents de relativiser le regard qu'ils portent sur leurs difficultés puisqu'ils sont près de 60% à penser que les autres parents n'ont ni plus ni moins de difficultés qu'eux avec leurs enfants. Ils ne sont que 7% à se percevoir comme plus en difficultés que les autres et 35% à trouver leur situation plus enviable puisqu'ils considèrent que les autres parents sont plus en difficulté. Toutefois, il faut noter que ce sont les parents qui échangent le moins sur leurs enfants qui pensent que les autres parents ont plus de difficultés qu'eux.



f- Les parents se sentent maître de la situation.

Si les parents sont conscients des difficultés liées à leur rôle d'éducateurs, ils sont prêts à faire face à la plupart des situations. En effet, il semble rarissime qu'ils ne trouvent pas une solution pour répondre à une difficulté et dans l'immense majorité des cas c'est en eux-mêmes ou au sein de leur couple qu'ils trouvent les ressources nécessaires pour faire face. Ils nous confirment ici les réponses obtenues dans les premiers items.

98% des répondants déclarent savoir, souvent ou très souvent, gérer, seul ou avec leur conjoint une situation. Ils ne sont que 30% à demander souvent une aide ou un conseil mais 9 % d'entre eux déclarent ne pas savoir quoi faire de manière régulière.

	Très Souvent	Assez Souvent	Assez Rarement	Très Rarement
Vous (ou votre conjoint) savez gérer la situation	60%	38%	1%	1%
Vous (ou votre conjoint) chercher une aide un conseil	7%	21%	45%	27%
Vous (ou votre conjoint) ne savez pas quoi faire	3%	6%	25%	66 %

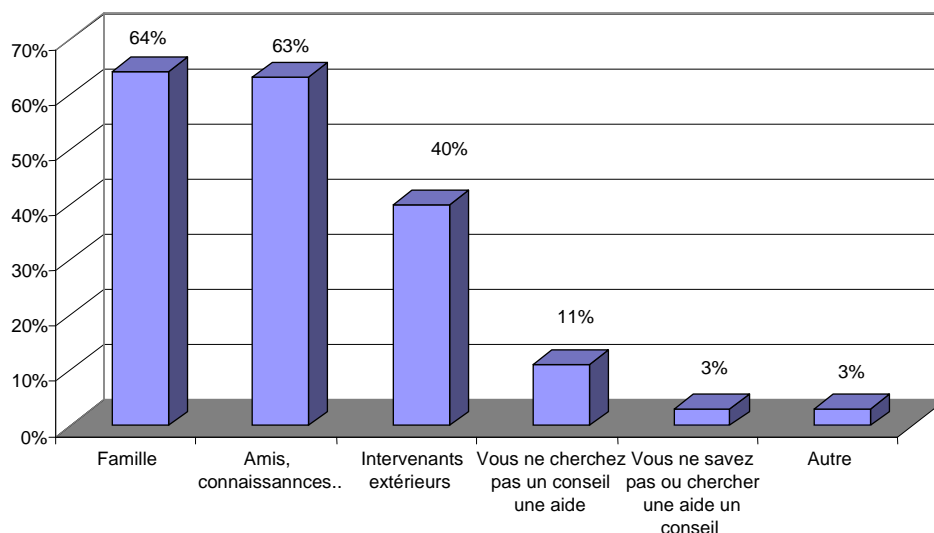
g- Premier recours : l'entourage familial et amical

Face à une difficulté particulière pour laquelle les parents souhaitent une aide ou un conseil les répondants sollicitent en premier lieu leur entourage familial ou amical. Ils nous confirment ici les résultats que nous avons pu recueillir dans plusieurs enquêtes précédentes. Toutefois, il semble que les familles monoparentales sollicitent un peu plus leur entourage amical que les couples (66%/61%).

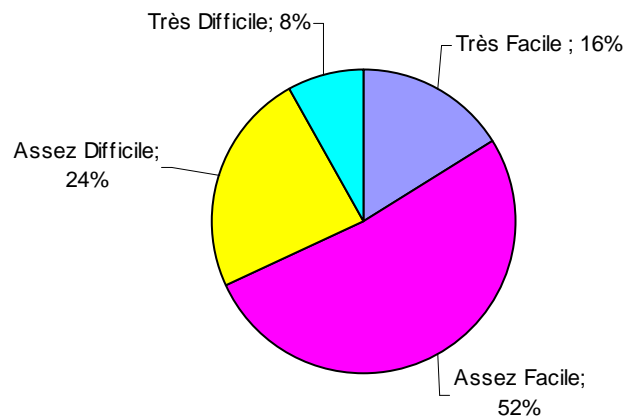
En plaçant l'entourage familiale comme premier recours les répondants nous permettent de retrouver ,ici, des données que nous avons développées ,l'année dernière, dans notre enquête sur les solidarités familiales et qui confirme la place essentielle de la famille dans la structure sociale de la population du département.

Cette donnée est confirmée d'année en année par chacun des échantillons que nous avons interrogés et ce, quel que soit le thème abordé.

Le recours à un intervenant extérieur n'est envisagé qu'en 3^{ème} position et par seulement 40% des répondants. Dans ce cas, ce sont les personnes vivant en couple qui se tournent le plus facilement vers ce type de soutien (42%/35%).



Même si moins d'un répondant sur deux fait appel à un intervenant extérieur il ne semble pas que ce choix soit l'expression d'une difficulté face à cette démarche puisqu'ils sont près de 70% à déclarer : facile le recours à ce type d'aide.



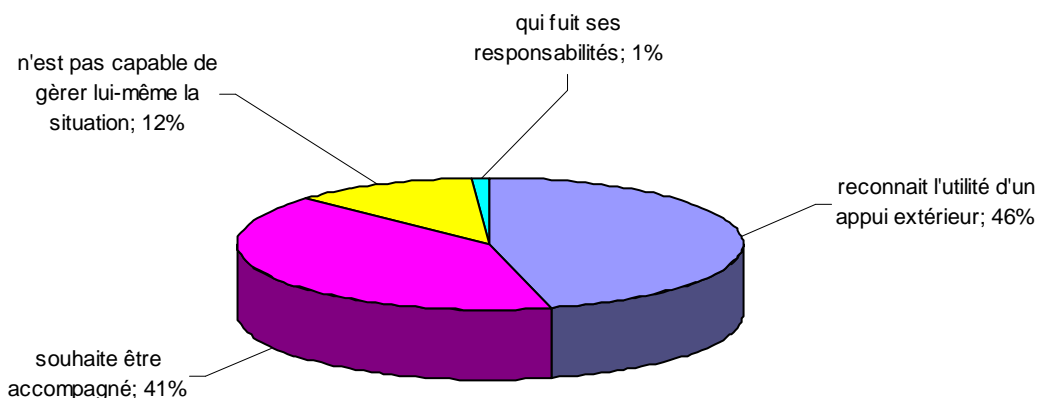
2- Opinion sur les aides proposées par les intervenants extérieurs

Un certain nombre d'actions sont proposées par des intervenants extérieurs (associations, professionnels de la santé, du secteur social, de l'éducation...) pour conseiller ou aider les parents. Dans un premier temps nous étudierons l'intérêt et la perception que les parents pourraient avoir de certaines actions. Puis nous tenterons d'évaluer leur connaissance des propositions faites dans le cadre des structures de soutien à la fonction parentale. Enfin nous tenterons de comprendre quelles modalités d'application de ces actions leur paraissent le plus adapté.

Globalement les parents ne pensent pas qu'il soit stigmatisant de chercher l'aide d'un intervenant extérieur.

En effet, pour 87% des répondants « faire appel à un intervenant extérieur » est perçu comme le besoin d'un appui pour 46% ou, comme le souhait d'être accompagné pour 41%. Seul, 13% pensent qu'il s'agit de parents qui sont incapables de gérer une situation ou qui fuient leur responsabilité.

Ce sont les familles monoparentales qui portent le regard le plus sévère sur cette recherche d'aide extérieure 17% contre 11% chez les personnes vivant en couple.



a- Pertinence des actions proposées

Globalement les parents sont plutôt favorables aux types d'actions qui leur sont proposées.

	Tout à fait Adapté	Plutôt Adapté	Plutôt Pas adapté	Pas du tout Adapté	Sans Opinion
1-Groupe de parole	13%	47%	7%	3%	29%
2-Conférence	17%	47%	7%	2%	18%
3-Atelier (Parent/enfant)	20%	50%	6%	1 %	23 %

1-Groupe de parole

Il semble que cette proposition d'espace de discussion et de partage d'expérience entre parents soit relativement bien reçue par les parents interrogés puisqu'ils sont 60 % à la trouver adaptée (13% tout à fait et 47% plutôt) pour conseiller en matière d'éducation. Il faut néanmoins noter que le nombre de répondants sans opinion est proche des 30% et celui des non répondants de 4%

2-Conférence

Il semble ce type de soutien à savoir des conférences thématiques soit celui qui apparaît le plus adapté aux parents puisqu'ils sont 74% (17% et 47%) à valider cette proposition. On notera que le nombre de parents sans opinion n'est ici que de 18% et que le taux de non répondant est de 2%

Mais, ce sont essentiellement les personnes vivant en couple qui sont le plus intéressées par cette activité puisqu'elles sont 77% à la trouver adaptée contre 65% pour les familles monoparentales.

3-Atelier d'activités partagées parents enfants

Cette proposition semble aussi recueillir l'aval de nos répondants puisqu'ils sont 70% à la trouver adaptées (20% et 50%) pour conseiller ou aider en matière d'éducation. 23% n'ont pas d'opinion et 2% n'ont pas répondu.

Ces types d'activité font parties des actions que proposent les organismes ou les associations reconnues comme des structures de soutien à la fonction parentale.

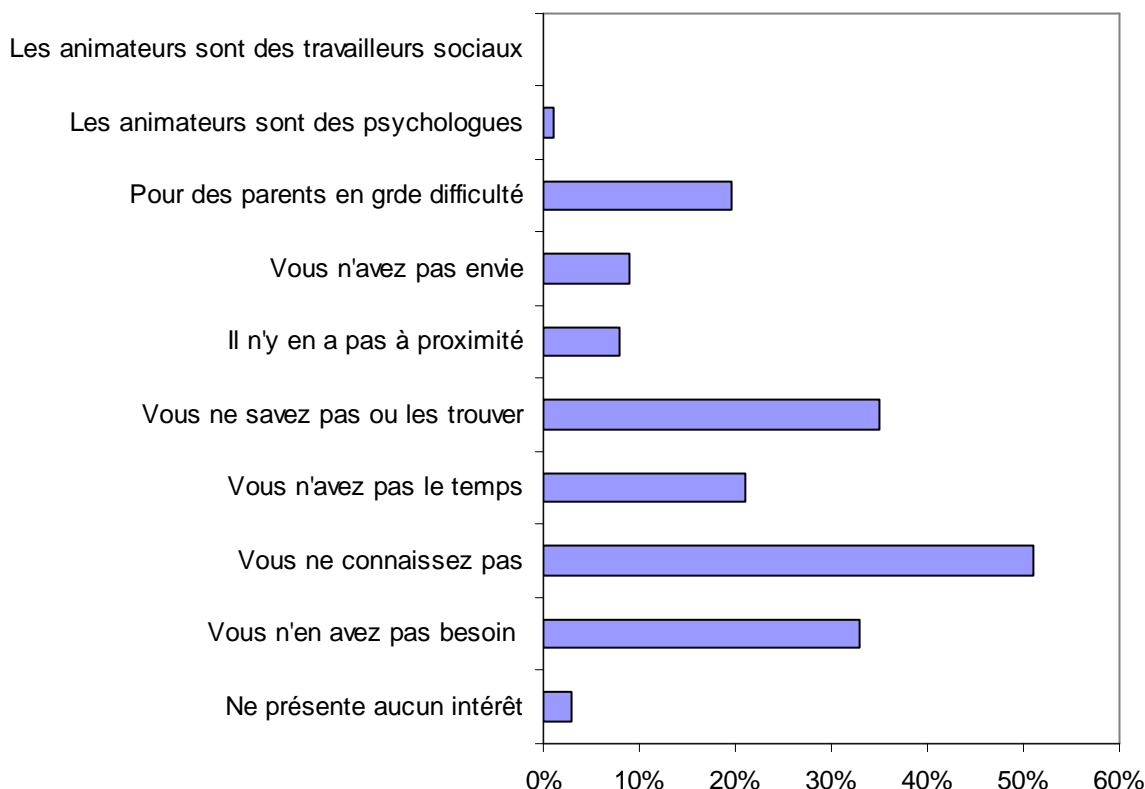
Les parents qualifiant les actions proposées de plutôt adaptées il est apparu intéressant de savoir quelle connaissance ils avaient des activités portées par des structures porteuses de projets de soutien à la parentalité.

b- Connaissances des activités de soutien à la parentalité portées par des structures

Manifestement le déficit de connaissance de ce type de projet est sans appel !

81% des répondants déclarent ne pas connaître ce type de structure.

Pour ceux qui n'ont jamais participé à ce type d'activité les raisons sont multiples mais essentiellement liées au manque d'information puisque 51% des répondants disent ne pas connaître ces actions et 35% ne pas savoir ou les trouver.



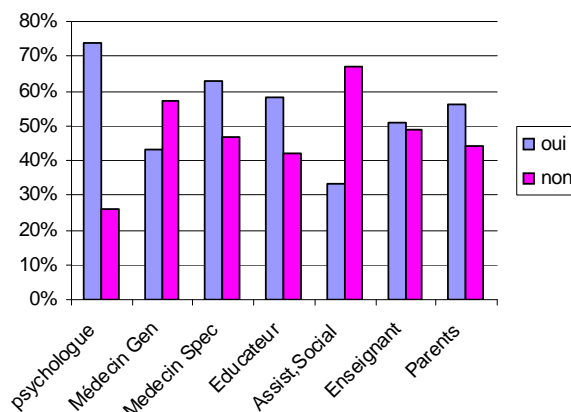
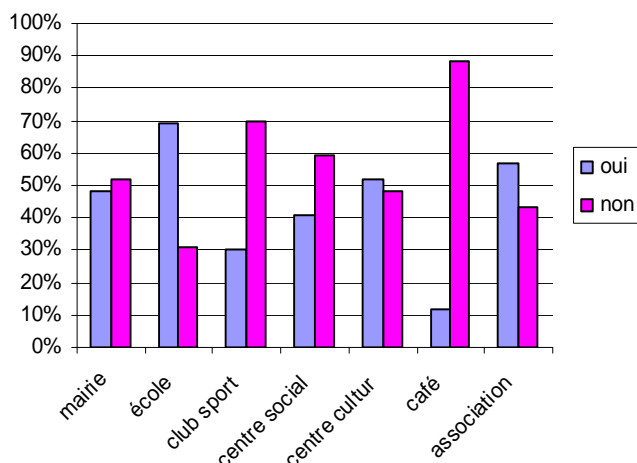
Il faut noter que 33% des parents déclarent ne pas en avoir besoin et 20% qu'elles sont destinées des parents en grande difficulté.

c-Les espaces d'intervention attractifs

Les familles interrogées ont désinvesti ces questions puisque sur les différentes propositions faites comme lieu d'intervention possible nous avons près de 20% de non réponses.

L'école et les associations prennent la tête de ce classement.

Les parents seraient plus incités à participer aux activités de soutien à la fonction parentale si elles se déroulaient dans les écoles 69% ou dans les associations 57%. Les espaces culturels et les mairies restent attractifs pour 52% des répondants mais les centres sociaux (41%) et surtout les clubs sportifs 30% ou les cafés 12% n'apparaissent pas comme des lieux porteurs.



d- Les intervenants privilégiés

Les parents semblent davantage avoir investi les questions concernant le choix des intervenants puisqu'on ne constate qu'environ 10% de non réponses sauf sur les items médecins généralistes et assistants sociaux où ce taux double.

Les psychologues, les médecins spécialistes, puis les éducateurs et les parents sont les intervenants qui inciteraient le plus nos répondants à participer aux différentes initiatives proposées.

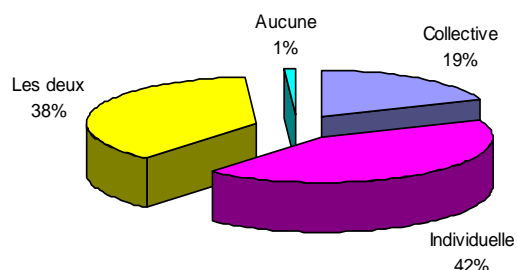
e- L'entretien individuel plébiscité

Au-delà des actions collectives mises en places par les différentes structures d'accompagnement à la fonction parentale, ces dernières proposent souvent des entretiens individuels avec des professionnels où les parents peuvent discuter de leurs questionnements ou des difficultés qu'ils rencontrent.

Il apparaît que c'est dans ce type d'accompagnement que les répondants se retrouvent le plus puisqu'ils sont 89 % à le trouver adapté seul 1% le déclare plutôt pas adapté et 10% sont sans opinion.

Ce choix sera entériné dans les questions suivantes où les parents devaient se prononcer sur ce qui, pour eux, était le plus efficace

-a Pour les conseiller en matière d'éducation



Puisque les répondants sont 80% à opter pour une réponse individuelle 42% pensent qu'elle est la seule réponse et 38% qu'elle est aussi adaptée qu'une réponse collective.

-b Pour conseiller les parents en cas de difficultés graves la réponse est sans appel 95% pensent que l'entretien individuel est efficace 62% optent pour cette seule réponse et 33 % qu'il est aussi efficace qu'une réponse collective.

f- Les cours pour les parents une pratique européenne relativement bien perçue dans les Pyrénées Orientales

Il semble que plus d'un répondant sur deux a fait sienne la définition de Th. G. O'Connor⁹ selon laquelle « la parentalité s'apparente au métier d'être parent ».

Cette notion de métier impliquerait de fait une notion de formation pour acquérir des compétences, les répondants s'inscriraient alors dans une démarche d'apprentissage ou de formation en se proposant d'apprendre en plusieurs leçons un certain nombre de ligne

⁹ Cité par D. Doumont et F. Renard dans Parentalité : Nouveaux concept et nouveaux enjeux ? pp6

directrices sur la manière d'assurer leur fonction de puisque 57% a trouvé adapter les « cours pour les parents ».

On notera que 27% des répondants sont sans opinion face à cette proposition en particulier pour les personnes élevant seules leurs enfants qui sont aussi celles qui trouvent cette proposition pas du tout adaptée 11% contre 6% chez les couples.

5- EN CONCLUSION

Cette enquête fait, à nouveau, ressortir l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Pour la grande majorité d'entre eux, assumer leur rôle de parents ne se fait pas sans une interrogation permanente de leurs propres pratiques. Même si vivre cette réalité peut être synonyme de stress ou de difficultés et s'ils sont quelquefois confrontés à un manque de connaissances, ils n'éprouvent pas de grandes difficultés pour exercer leurs fonctions parentales.

L'existence d'un réseau social qu'ils ont investi comme espace de partage leur permet à travers des échanges informels de relativiser leurs difficultés et réaffirmer leurs propres compétences.

Dans le même temps rechercher une aide extérieure y compris en dehors de l'entourage familial ou amical n'est pas perçu comme stigmatisant puisque seul 13 % l'interprètent comme une incapacité ou fuite de responsabilités.

Concernant les structures d'aides à la parentalité, si globalement les différentes actions collectives décrites sembleraient répondre aux attentes des parents c'est bien dans le repérage des dispositifs que se trouve le plus grand frein à leur fréquentation.

Toutefois, au-delà du déficit essentiel de repérage de ces structures quelques autres points peuvent interroger sur l'adaptation des dispositifs aux attentes réelles des familles.

Les parents sembleraient pouvoir reconnaître ce type dispositif comme espace d'information ou de prévention s'il était adossé à des lieux reconnus comme ayant une vocation éducative et non stigmatisant socialement. Toutefois, leur réticence face aux réponses collectives souvent proposées et leur intérêt massif pour les réponses individuelles tant au niveau de la prévention globale que face à une difficulté repérée devra interroger les pratiques existantes.

ANNEXES

A/QUESTIONNAIRE

ENQUETE SUR LA VIE DE PARENT AU QUOTIDIEN

Mieux vous connaître, mieux vous comprendre, c'est aussi mieux défendre les intérêts des familles du département. Avec ce questionnaire, notre préoccupation est de savoir comment vous vivez au quotidien votre rôle de parent. C'est également un moyen pour nous de savoir quelles sont les actions qui pourraient vous être utiles. Nous vous invitons donc à remplir ce questionnaire et à nous le retourner dans l'enveloppe « T » jointe avant le **20 juin 2008**

Q1- Avez vous des enfants âgés de moins de 19 ans ?

OUI

NON → FIN DU QUESTIONNAIRE

Q2- Est-ce que vous vivez ?

(1) En couple (marié, pacsé, en union libre)

(2) Seul →

- (1) Célibataire
- (2) Veuf(ve)
- (3) Divorcé(e) ou séparé(e)

PARTIE 1 – VOTRE PERCEPTION ET VOTRE EXPERIENCE DU ROLE DE PARENT

Q3- En pensant à vos relations avec vos enfants, à leurs comportements ou à leurs réactions, êtes vous d'accord pour dire que l'éducation des enfants, c'est :

(1 réponse par ligne)

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Beaucoup d'interrogations	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Beaucoup d'inquiétudes	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Beaucoup de difficultés	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Beaucoup de stress	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>

Q4- Voici différents sujets d'interrogations que peuvent avoir les parents par rapport à l'éducation de leurs enfants. En ce qui vous concerne, est-ce qu'il vous arrive de vous poser des questions :

(1 réponse par ligne)

	Très souvent	Assez souvent	Assez rarement	Très rarement
Sur la santé/l'hygiène de vos enfants	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Sur les comportements de vos enfants	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Sur la façon d'épauler vos enfants	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Sur la façon de vous comporter avec vos enfants	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>

Q5- Et est-ce qu'il vous arrive de penser que vous manquez de connaissances :

(1 réponse par ligne)

	Très souvent	Assez souvent	Assez rarement	Très rarement
Pour garantir la santé/l'hygiène de vos enfants	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Pour interpréter les comportements de vos enfants	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Pour savoir comment épauler vos enfants	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Pour savoir comment vous comporter avec vos enfants	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>

Q6- Vous arrive t-il de parler de sujets concernant les enfants, avec d'autres parents ?

- (1) Très souvent
(2) Assez souvent → **Passez en Q7**
(3) Assez rarement
(4) Très rarement → **Passez en Q8**

Q7- Lors de ces discussions, vous arrive t-il de parler des difficultés que vous rencontrez les uns et les autres dans l'éducation des enfants ?

- (1) Très souvent (2) Assez souvent (3) Assez rarement (4) Très rarement

Q8-Par rapport à l'éducation des enfants, avez vous le sentiment que les autres parents rencontrent :

- (1) **Beaucoup plus** de difficultés que vous
(2) **Un peu plus** de difficultés que vous
(3) **Un peu moins** de difficultés que vous
(4) **Beaucoup moins** de difficultés que vous
(5) **Ni plus ni moins** de difficultés que vous

Q9- De façon générale, quand vous rencontrez des difficultés par rapport à l'éducation de vos enfants, est-ce que :

(1 réponse par ligne)

	Très souvent	Assez souvent	Assez rarement	Très rarement
Vous (ou votre conjoint) savez gérer la situation vous-même	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Vous (ou votre conjoint) cherchez un conseil/une aide	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Vous (ou votre conjoint) ne savez pas quoi faire	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>

Q10- En général, auprès de qui cherchez vous un conseil/une aide ? (plusieurs réponses possibles)

- (1) Famille (parents, grands-parents, frères/sœurs, ...)
(2) Amis, connaissances
(3) Intervenants extérieurs (associations / professionnels de la santé, du social, de l'éducation, ...)
(4) Vous ne cherchez pas à obtenir un conseil/une aide
(5) Vous ne savez pas où chercher un conseil/une aide
(6) Autres - Précisez : _____

Q11- Solliciter un conseil/une aide auprès d'intervenants extérieurs (associations / professionnels de la santé, du social, de l'éducation, ...) serait pour vous une démarche :

- (1) Très facile (2) Assez facile (3) Assez difficile (4) Très difficile

PARTIE 2 – VOTRE OPINION SUR LES AIDES PROPOSEES PAR LES INTERVENANTS EXTERIEURS

*Nous allons maintenant parler d'actions proposées par des **intervenants extérieurs** (associations / professionnels de la santé, du secteur social, de l'éducation, ...) pour conseiller/aider les parents dans l'éducation de leurs enfants*

Q12- Selon vous, un parent qui cherche un conseil/une aide auprès d'intervenants extérieurs, c'est :

(1 seule réponse possible)

- (1) Un parent qui reconnaît l'utilité d'un appui extérieur
(2) Un parent qui souhaite être accompagné
(3) Un parent qui n'est pas capable de gérer lui-même la situation
(4) Un parent qui fuit ses responsabilités

Q13- Certaines actions collectives consistent à organiser des **groupes de parole : des parents se retrouvent pour discuter des questions qu'ils se posent en tant que parents et pour partager leurs expériences.**

Ce type d'activité vous paraît-il adapté pour conseiller/aider les parents dans l'éducation de leurs enfants ?

- (1) Oui, tout à fait adapté
 (2) Oui, plutôt adapté
 (3) Non, plutôt pas adapté
 (4) Non, pas du tout adapté
 (5) Sans opinion

Q14- D'autres actions collectives consistent à organiser des **conférences-débats** : conférences où un spécialiste intervient pour parler d'un thème lié à l'éducation des enfants et pour répondre aux questions des participants.

Ce type d'activité vous paraît-il adapté pour conseiller/aider les parents dans l'éducation de leurs enfants ?

- (1) Oui, tout à fait adapté
 (2) Oui, plutôt adapté
 (3) Non, plutôt pas adapté
 (4) Non, pas du tout adapté
 (5) Sans opinion

Q15- D'autres actions collectives consistent à organiser des **ateliers parents-enfants** : à partir d'une activité réalisée en commun (activité manuelle, culturelle, sportive, ...), il s'agit de créer des moments de partage et d'échange entre parents et enfants.

Ce type d'activité vous paraît-il adapté pour conseiller/aider les parents dans l'éducation de leurs enfants ?

- (1) Oui, tout à fait adapté
 (2) Oui, plutôt adapté
 (3) Non, plutôt pas adapté
 (4) Non, pas du tout adapté
 (5) Sans opinion

Les groupes de parole, les conférences-débats, les ateliers parents-enfants, font partie des actions que proposent des organismes/associations qu'on appellera dans la suite du questionnaire des « structures de soutien à la fonction parentale »

Q16- Connaissez vous des « structures de soutien à la fonction parentale » ?

- (1) Oui (2) Non

Q17- Avez-vous déjà participé à des activités organisées par des « structures de soutien à la fonction parentale » ?

- (1) 3 fois ou plus → **Passez en Q19**
 (2) Rarement (moins de 3 fois) } → **Passez en Q18**
 (3) Jamais

Q18- (Si « rarement » ou « jamais ») Pour quelles raisons n'avez vous pas participé plus souvent à des activités organisées par des « structures de soutien à la fonction parentale » ?

- (1) Ce type d'activités ne présente aucun intérêt
 (2) Vous n'avez pas besoin d'assister à ce type d'activités
 (3) Vous n'avez pas entendu parler de ce type d'activités
 (4) Vous n'avez pas le temps
 (5) Vous ne savez pas où trouver ce type de structures
 (6) Il n'y a pas de structures de ce type à proximité
 (7) Vous n'avez pas envie d'aller dans ce type de structures
 (8) Ce type de structures s'adresse à des parents en grande difficulté
 (9) Les animateurs au sein de ces structures sont des psychologues
 (10) Les animateurs au sein de ces structures sont des travailleurs sociaux
 - Plusieurs réponses possibles-

Q19- Si des activités comme les groupes de parole, les conférences-débats ou les ateliers parents-enfants étaient organisées dans les lieux suivants, est-ce que cela vous inciterait davantage à y participer ?

(1 réponse par ligne)	Oui	Non
Mairie	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>

Ecole	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Club de sports	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Centre social	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Espace culturel	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Café	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Association	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>

Q20- Si des activités comme les groupes de parole, les conférences-débats ou les ateliers parents-enfants étaient animées par les personnes suivantes, est-ce que cela vous inciterait davantage à y participer ?

(1 réponse par ligne)

	Oui	Non
Psychologue	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Médecin généraliste	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Médecin spécialiste	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Educateur	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Assistant social	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Enseignant	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Parent	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>

Q21- Certaines structures proposent des **entretiens individuels** : les parents peuvent discuter avec des professionnels des questions ou des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Ce type d'activité vous paraît-il adapté pour conseiller/aider les parents dans l'éducation de leurs enfants ?

- (1) Oui, tout à fait adapté
 (2) Oui, plutôt adapté
 (3) Non, plutôt pas adapté
 (4) Non, pas du tout adapté
 (5) Sans opinion

Q22- Entre une réponse collective (action qui s'adresse à un groupe de parents) et une réponse individuelle (action qui s'adresse à un seul parent ou à un couple), laquelle vous paraît la plus efficace pour :

(1 réponse par ligne)

	Réponse collective	Réponse individuelle	Les deux	Aucune des deux
Conseiller/aider les parents dans l'éducation de leurs enfants	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Conseiller/aider les parents confrontés à des difficultés dans l'éducation de leurs enfants	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>

Q23- Pour terminer, nous aimerions avoir votre avis sur une action qui se pratique en Europe : les « **cours pour les parents** ». Ce sont des formations qui se proposent d'apprendre en plusieurs leçons un certain nombre de lignes directrices sur la manière d'assurer sa fonction de parent.

Ce type d'activité vous paraît-il adapté pour conseiller/aider les parents dans l'éducation de leurs enfants ?

- (1) Oui, tout à fait adapté
 (2) Oui, plutôt adapté
 (3) Non, plutôt pas adapté
 (4) Non, pas du tout adapté
 (5) Sans opinion

PARTIE 3 – FICHE SIGNALÉTIQUE

S1- Commune d'habitation : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOS ENFANTS

S2- Combien d'enfants avez vous ? _____

Merci de donner leur année de naissance : _____

RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT AINSI QUE VOTRE CONJOINT

<u>couple)</u>	<u>VOUS</u>	<u>VOTRE CONJOINT (si en</u>
S3- Sexe : Femme	(1) <input type="checkbox"/> Homme (2) <input type="checkbox"/> Femme	(1) <input type="checkbox"/> Homme (2) <input type="checkbox"/>
S4- Année de naissance :	_____	_____
S5- Travaillez vous ? NON	(1) <input type="checkbox"/> OUI (2) <input type="checkbox"/> NON	(1) <input type="checkbox"/> OUI (2) <input type="checkbox"/>
◆ Si OUI :		
Profession :	_____	_____
CSP :		
(1) <input type="checkbox"/> Agriculteur		(1) <input type="checkbox"/> Agriculteur
(2) <input type="checkbox"/> Artisan, commerçant, chef d'entreprise d'entreprise		(2) <input type="checkbox"/> Artisan, commerçant, chef
(3) <input type="checkbox"/> Profession libérale		(3) <input type="checkbox"/> Profession libérale
(4) <input type="checkbox"/> Cadre, ingénieur, professeur		(4) <input type="checkbox"/> Cadre, ingénieur, professeur
(5) <input type="checkbox"/> Profession intermédiaire, technicien, instituteur		(5) <input type="checkbox"/> Prof. intermédiaire, technicien,
(6) <input type="checkbox"/> Employé		(6) <input type="checkbox"/> Employé
(7) <input type="checkbox"/> Ouvrier		7) <input type="checkbox"/> Ouvrier
◆ Si NON :		
(1) <input type="checkbox"/> En recherche d'emploi		(1) <input type="checkbox"/> En recherche d'emploi
(2) <input type="checkbox"/> Retraité		(2) <input type="checkbox"/> Retraité
(3) <input type="checkbox"/> Maladie, handicap		(3) <input type="checkbox"/> Maladie, handicap
(4) <input type="checkbox"/> Étudiant		(4) <input type="checkbox"/> Étudiant
(5) <input type="checkbox"/> Au foyer		(5) <input type="checkbox"/> Au foyer
(6) <input type="checkbox"/> Autres cas		(6) <input type="checkbox"/> Autres cas

Nous vous remercions du temps que vous avez eu la gentillesse de nous consacrer

Les données individuelles recueillies sont strictement confidentielles. Seuls les résultats statistiques globaux seront communiqués aux partenaires. Conformément à l'article 34 de la 78-17 du 06 01 78 vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données que vous avez fourni dans ce questionnaire auprès de l'UIDAF 66

B-BIBLIOGRAPHIE

Michel Chauvière « La parentalité comme catégorie de l'action publique »
Informations Sociales n°149 p 16

CNAF, Comité de pilotage national des REAPP, décembre 2005

CNAF, Nouvelles figures de la parentalité, Informations Sociales n°149
septembre/octobre 2008

Dominique Doumont, Florence Renard UCL-RESO dossier thématique 04-31
Novembre 2004

D. Doumont et F. Renard dans Parentalité : Nouveaux concept et nouveaux
enjeux ? pp6

Le Gall D. Filiations volontaires et biologiques, la pluri parentalité dans les sociétés
contemporaines, Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence,2003, 51pp118

Martin C., Rapport pour le Haut Conseil de la population et de la famille, La question
de la parentalité, Perspectives sociologiques, Avril 2003.

Th. G. O'Connor, Annotation: The effects of parenting reconsidered :findings,
challenges and applications, journal of child psychology and psychiatry, 2002,43 :5
pp555-572

E. Vérité, La parentalité commence avant la naissance, 2003 , la Santé de l'Homme
n°367, septembre octobre 2003 pp30-32